



RÈGLEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

Mercredis – Vacances 3/11 ans

Madame, Monsieur,

Vous allez inscrire votre ou vos enfants à l'accueil de loisirs. Vous devez vous conformer aux différents points précisés dans ce règlement intérieur.

Le lieu : Centre Social 3, rue de la Gare à Arnay-le-Duc.

Les horaires des accueils de loisirs

Les Mercredis et Vacances : Le matin de 7h30 à 9h00 (arrivée des enfants)

Le midi de 11h30 à 12h15 (départ des enfants)

L'après-midi de 13h30 à 14h00 (arrivée des enfants)

Le soir de 17h00 à 18h30 (départ des enfants)

L'accueil de votre enfant est possible en journée, demi-journée, avec ou sans repas.

Encadrement (conforme à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

La capacité d'accueil ne peut dépasser 15 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de plus de 6 ans

Vacances et mercredis :

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Le déroulement :

Chaque accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'équipe d'animation composée d'un directeur et d'animateurs doit assurer la sécurité physique et affective des enfants et leur proposer des activités de loisirs. L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier les activités prévues communiquées en cas de mauvaise météo ou d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Les repas du midi sont pris à l'hôpital local d'Arnay le Duc et encadrés par l'équipe d'animation.

Le dossier d'inscription

Pour que l'inscription de votre enfant soit effective, vous devrez vous entretenir avec un animateur du secteur enfance-jeunesse et remplir un dossier.

Le dossier comporte :

- Le quotient familial de l'année en cours CAF ou MSA
- Une fiche sanitaire
- Une fiche individuelle d'inscription
- Un règlement intérieur signé
- L'adhésion à l'association du Centre Social (*valable un an, enfant : 12€, famille : 30€, famille minima sociaux 10€*)

Les réservations et les annulations

Elles s'effectuent au Centre Social, sous réserve des places disponibles

- A l'accueil du Centre Social ou au 03.80.90.17.55
- A l'accueil de loisirs ou au 03.80.90.90.53
- Par email : accueil@csarnayleduc.fr

Vous pouvez annuler ou réserver au plus tard

48h à l'avance sur les horaires de l'accueil
9h-12h et 13h30-17h30

L'accueil du Centre Social est fermé le samedi et le dimanche

Tarification au Taux d'effort :

Elle s'établit à l'issue de chaque période. **Toute absence, sans annulation préalable, sera due.**

Pour calculer votre tarif :

- Déterminez votre taux d'effort à l'aide du tableau ci-dessous,
- Munissez-vous de votre quotient familial CAF ou MSA
- Effectuez le calcul suivant (**VOTRE QUOTIENT FAMILIAL**) X (**TAUX D'EFFORT**)

Avec la tarification au taux d'effort, 4.50 euros seront demandé pour le repas du midi.

| | Journée sans repas | ½ journée sans repas |
|--------------------------------------|--------------------|----------------------|
| TAUX pour les quotients ≤ 750 | 0.35% | 0.18% |
| Tarif plancher ou minimum | 1.75€ | 0.90€ |
| TAUX pour les quotients ≥ 751 | 0.60% | 0.30% |
| Tarif plafond ou maximum | 12.60€ | 6.48€ |

Je soussigné Responsable légal de l'enfant,
certifie avoir pris connaissance du règlement de l'Accueil de loisirs et m'engage à respecter ce règlement.

A leSignature :

